Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 90 (2006)
Heft: 2

Rubrik: Il y a 150 ans dans le Bulletin

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Bull. Soc. vaud. Sc. nat. 90.2: 117-120 ISSN 0037-9603

Il y a 150 ans dans le Bulletin

L'auteur de l'article de 1854 que nous présentons ci-dessous est un personnage fort original et injustement oublié aujourd'hui dans le paysage scientifique vaudois. Le nom de son fils Philippe, auteur notamment d'un monumental travail de pionnier sur les nummulites est encore présent dans la mémoire des paléontologistes.

Jean Delaharpe (1802-1877) a accompli des études de médecine en Allemagne, à Göttingen, comme plusieurs de ses compatriotes. Il revient à Lausanne où il sera médecin-chef de l'hôpital cantonal, alors situé dans le bâtiment de la Mercerie, actuellement Gymnase de la Cité.

Esprit très ouvert et extraordinairement curieux, il trouvera le temps, à côté de son activité principale, de s'intéresser à quantité de domaines des sciences naturelles et écrira de nombreux articles et notes dans le Bulletin de la SVSN, au style élégant et savoureux, d'une liberté de ton que l'on ne pourrait se permettre aujourd'hui. Très loin du «politiquement correct», l'article sur la gale des chats en fournit un exemple éloquent. La simple énumération des titres de certains de ses articles (près de 130) donne une image probablement fidèle de la passion naturaliste du personnage. Enfin, la liste sonne même comme un inventaire à la Prévert:

Humidité dans les appartements
Phtisie pulmonaire dans le canton
Recherche sur la densité du sang
Odeur électrique
Bloc de gypse erratique
Arc-en-ciel blanc
Mirage dans les Alpes
Coup de foudre à Paudex
Course en Valais
Engrais pour la vigne
Action de l'huile de foie de morue
Influence du froid sur la coloration du papillon
Action des eaux de Louëche
Matière noire d'un poumon mélanosé
Monstruosité d'une pomme de terre
Altération des vins
Taille de l'homme
Cochenille du gui
Bourrasque de 1860
Eboulement d'Yvorne
Pourriture d'hôpital
Cerises multiples
Poli glaciaire
Soulèvement du Jorat
Mœurs du hanneton
Conglomérat moderne de Venise.

P. Gex

CODEN: BSVAA6

© Société vaudoise des Sciences naturelles
Droits de reproduction réservés

MALADIE CONTAGIEUSE SUR LES CHATS DANS LE CANTON DE VAUD.

Par Mr **J. Delaharpe**, docteur.

(Séance du 7 juin 1854.)

Il y a 3 ans environ qu'un petit chat, très-maigre, au poil hérissé, excitant la compassion de chacun, parut sur le pavé du port d'Ouchy. En l'examinant de plus près on s'apperçut que le pauvre animal avait la tête couverte de croûtes granuleuses, semblables à celles que l'on observe fréquemment chez les petits enfants et auxquelles le peuple donne le nom de *rache*. On apprit encore que ce chat était descendu à terre en quittant une barque qui séjournait dans le port. Au lieu de le jeter à l'eau de bonnes femmes émues de pitié l'accueillirent et lui donnèrent du lait. Il se traîna pendant plusieurs semaines de maison en maison et enfin disparut.

Sa maladie eut des suites. Au bout de peu de mois, plusieurs chats d'Ouchy se montrèrent atteints de la même manière que le chat étranger. Une éruption envahissait la nuque et les oreilles, puis le cou et le reste de la tête. Les croûtes qu'elle produisait s'accroissaient de jour en jour et recouvraient toute la partie supérieure de la tête d'une épaisse cuirasse, fixée par les poils qu'enveloppait le suintement purulent. Le poil de l'animal s'hérissait d'abord à la tête, peu à peu il se gâtait et prenait le même aspect sur le dos. Dès lors l'animal maigrissait, dépérissait, et tom-

bait dans un marasme complet. Dès le début de la maladie la démangeaison ne laissait pas un instant de repos à ces animaux.

Tous les chats abandonnés à eux-mêmes périssaient, lorsque la commisération du public ne venait pas mettre un terme expéditif à leur existence. Plus tard des personnes attachées à leur chat consultèrent qui la voisine, qui l'apothicaire, qui le vétérinaire, et l'on apprit bientôt que les pommades soufrées, les frictions huileuses de divers genres arrêtaient la marche du mal et pouvaient même le guérir parfaitement.

La maladie atteignit presque tous les chats d'Ouchy, ensorte qu'au bout d'une année ces animaux avaient à peu près tous disparu, à la grande joie des souris et des rats de la localité. On fut obligé, pour s'opposer à leur multiplication, de se procurer de nouveaux chats et de chercher à guérir ceux qui se trouveraient de nouveau atteints de la *rache;* c'est alors qu'on arriva au remède dont j'ai parlé.

Depuis ce moment on ne vit plus à Ouchy qu'un petit nombre de chats malades; mais le mal avait gagné pendant ce temps les chats du voisinage. De proche en proche on le vit arriver à Pully, à Lausanne et se répandre sur les bords du lac du côté de Lavaux. Du côté de Morges les maisons de campagne, plus éloignées les unes des autres, ne favorisèrent pas son extension. Des cours d'eau permanents entravant aussi les relations habituelles de l'es-

pèce féline, mirent une barrière à sa propagation.

A Lausanne le nombre des chats étant proportionnément moins considérable, la maladie se montra plus isolée, quoique fréquente. Dans les villages elle fut tellement générale que 5 ou 6 mois après son apparition tous les chats en étaient atteints et qu'au bout de l'année la localité n'en comptait souvent plus un seul. Aujourd'hui elle existe encore dans plusieurs localités et sa propagation, lorsqu'elle n'est pas combattue efficacément, continue à avoir lieu. Jusqu'où s'étendra-t-elle encore?

La nature contagieuse de cette maladie ne pouvait être mise en doute; il était en outre plus que probable que la contagion devait se rattacher à la présence de quelque parasite, *acarus* ou sarcopte. Pour mon compte, quoique fort désireux d'en savoir davantage sur ce dernier point, je ne me trouvais pas disposé à soumettre la tête de nos chats à un examen microscopique. Deux faits vinrent d'ailleurs jeter sur la nature de la maladie un jour qui me parut suffisant.

Un monsieur fort propre sur sa personne, habitant un appartement confortable et bien tenu, couchant seul, n'ayant aucun rapport de contact avec les gens du peuple ni avec ses domestiques, fut pris d'une éruption vésiculeuse qui troublait son sommeil. Cette

95

éruption, faisant sans cesse de nouveaux progrès et l'empêchant totalement de dormir, je fus prié de l'examiner. A ma première visite je fus frappé de la ressemblance de l'éruption qu'il portait avec celle de la *gale*, mais je repoussai cette idée, de crainte de l'offenser par un soupçon que rien chez lui ne pouvait justifier. La santé générale étant parfaite je prescrivis des bains de savon et quelques bains soufrés. La démangeaison continuant, je dus me rendre à l'évidence, et pour la première fois l'idée de la *gale des chats* se présenta à mon esprit. Quelle ne fut pas alors ma surprise d'apprendre qu'en effet le chat de la maison, chat chéri de son maître, était fortement atteint de la maladie des chats et avait l'habitude de faire ses sommeils dans le lit de son maître. — La cause du mal découverte, il devenait aisé de le guérir: 5 jours de frictions faites avec pommade contre la gale (sulfate de zinc, hellebore en poudre, savon, soufre et axonge) de l'hôpital de Lausanne firent cesser immédiatement toute démangeaison.

Il y a une année environ, je fus consulté par une famille de gens fort aisés et très-propres, qui se croyaient atteints de la gale sans qu'il leur fût possible de concevoir d'où elle pouvait provenir, malgré toutes les recherches faites. Lorsque je fis des questions sur la santé du chat de la maison on me répondit, fort surpris de pareille question, qu'en effet leur chat avait eu la maladie comme tous ceux de l'endroit et y avait succombé. On me dit en outre que cet animal, particulièrement depuis sa maladie, avait l'habitude de se faufiler dans les lits et d'y dormir. Le même traitement eut les mêmes résultats.

Dans ces cas l'éruption cutanée ressemblait à tous égards à celle de la gale de l'homme: en faut-il conclure que le parasite qui la

produisait était le même chez le chat ? J'ai tout lieu de le croire. Le chat qui primitivement avait infecté la contrée était parti d'une barque. En se couchant auprès de quelque batelier galeux (chose fréquente) il avait contracté la gale ; et celle-ci en retournant du chat à l'homme revenait à son domicile de prédilection. Je ne sache pas qu'on ait jamais observé une gale spéciale chez le chat, comme il en existe pour le chien, le cheval, le mouton, le porc et le bœuf. En tout cas la transmission de la gale de ces animaux à l'homme ne produisit jamais chez celui ci une éruption identique avec celle de la gale qui lui est propre.